

Monsieur le Sénateur, M. MALHURET

Mme CORTI représentante de M. le Sénateur ROJOUAN,

Monsieur le député, M. MONNET,

Monsieur le conseiller régional, et vice-président de la communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne,
M. FERRAND,

Monsieur le conseiller départemental, M. DUMONT,

Chers collègues maires des communes voisines,

Chers Sapeurs-Pompiers et Gendarmes,

Chère Theilloise, cher Theillois en vos qualités et fonctions respectives,

Bienvenue à la cérémonie des vœux.

Cela fait maintenant 3 années que nous n'avions pas pu nous retrouver ici, un mois de janvier, pour se souhaiter les vœux. En effet, depuis janvier 2020, ce n'est que par le biais de divers courriers ou bulletins que nous avons pris l'habitude de vous souhaiter la bonne année. Cependant, rien ne remplace le partage, l'authenticité et l'humanité d'une cérémonie des vœux. Je souhaite que ce soit la philosophie de cette journée : une journée chaleureuse, authentique et humaine pour chaque Theillois fiers d'habiter et d'animer leur village.

* *

*

Ainsi, 2022 fut une année de retour à la normale et d'émulations citoyenne et associatives pour la commune du Theil. En effet, nos associations ont pu reprendre leurs manifestations habituelles, s'engager dans de nouveaux projets ambitieux et vitaux pour le rayonnement de notre village. La réussite de l'ensemble de nos associations rappelle à quel point nous avons besoin de nous retrouver pour échanger et passer de bons moments. Nous encourageons l'ensemble des associations a continué de faire rayonner notre village.

* *

*

Cette cérémonie des vœux est symboliquement forte pour mon équipe municipale. C'est la première fois, depuis que nous sommes élus, que nous pouvons procéder à cette cérémonie traditionnelle.

Je veux profiter de cette première cérémonie des vœux pour remercier le conseil municipal d'être présent aujourd'hui et de répondre toujours présent pour Le Theil. Depuis le printemps 2020, nous avons su faire preuve de résilience, de cohésion et d'intelligence pour redynamiser, ensemble, notre commune. Je souhaite que nous poursuivions ensemble, main dans la main, sur le chemin de la confiance et de l'ambition pour notre commune. Je tiens à le dire devant vous, aujourd'hui réuni, je suis fier et honoré de travailler avec vous. Chacun à titre individuel vous aimez et connaissez l'âme du Theil et cela fait la force de notre collectif.

Je souhaite poursuivre mes remerciements en évoquant nos agents municipaux. Chacun dans votre domaine, vous faites preuve de maîtrise et de professionnalisme. Votre travail est vital. Je voudrais qu'on vous applaudisse.

L'année 2023 marquera déjà la moitié du mandat que vous nous avez confié. Votre confiance nous honore et nous oblige. Depuis bientôt 3 années, l'ensemble de nos réflexions, de nos réunions, de nos projets sont guidés par la profonde volonté de faire de votre village un havre de paix. Nous veillons à ce que Le Theil demeure un village où règne la plénitude et le bon vivre. Surtout, nous souhaitons donner toute sa grandeur et toute sa vérité au fameux « esprit de clocher » si chère à notre identité rurale et française. Cet esprit de clocher est constitutif de notre bon sens paysan. Bon sens dont nous avons eu le privilège d'hériter et dont nous avons l'honneur de transmettre aux nouveaux habitants de notre village. En effet, Le Theil fait partie de ces villages qui savent se rendre attractifs et accueillir de nouvelles familles enrichissant notre population. Des services de proximité, un salon de coiffure, une épicerie, une école accueillant une trentaine élèves, ... Malgré quelques départs, la commune sait se renouveler, se réinventer. S'inspirer de ses anciens pour conserver son identité et être en mesure d'accueillir les nouveaux habitants. Je profite de cette cérémonie pour leur souhaiter la bienvenue au Theil, leur nouveau village de cœur. Nous sommes honorés de vous compter parmi nous.

Enfin, je souhaite la bienvenue aux 4 nouveaux theillois qui ont vu le jour durant l'année et j'adresse toutes mes félicitations et mes vœux de bonheur à leurs parents.

* *

*

L'année écoulée fut, d'une part, une année de réflexion sur les travaux à réaliser pour aménager le bourg et procéder à une revitalisation de notre village. D'autre part, elle fut une année de finalisation de projets importants.

Surtout, l'année 2022 a été une année d'investissement autant que nous l'avons pu. Pour prendre un exemple, nous avons investi dans un module Algeco pour permettre à notre employé Ludovic (que je salue et remercie pour le travail qu'il fournit quotidiennement pour Le Theil) de bénéficier d'une pièce chauffée et des sanitaires à proximité de l'atelier communale. De plus, divers travaux de voirie ont été réalisés pour améliorer notamment l'accès des habitations derrière le château d'eau afin de veiller à la qualité de vie et des déplacements de nos concitoyens. Je pourrai également citer le gravillonnage de la place du monument aux morts pour améliorer l'écrin dans lequel se situe ce lieu consacré à la mémoire de nos aïeux. Enfin, en prévision des travaux de voirie de l'année 2023 nous avons procédé au curage de différents fossés de la commune pour garantir le bon écoulement des eaux.

En 2022, nous avons achevé le projet de révision de notre adressage qui avait été mis à l'étude par le précédent conseil municipal. Nous sommes contents de la gêne que cela vous procure mais nous restons à votre écoute. En collaboration avec la Maison France Service de la Communauté de Commune, nous avons fait le choix de mettre en place une permanence pour vous venir en aide pour la réalisation de l'ensemble de vos changements d'adresses auprès des différents organismes. Cette permanence aura lieu le Mardi 31 Janvier durant les horaires d'ouverture de la mairie.

Je tiens à remercier les bénévoles de l'association Saint Martin qui se sont engagés dans un travail de recensement, nettoyage et fleurissement des différentes croix de notre commune. Chaque croix a une histoire, nous nous devons d'entretenir notre patrimoine. Merci à eux.

Je ne vais pas m'appesantir plus longtemps sur les choix effectués en 2022. Vous pouvez vous tenir continuellement au courant des actualités du Theil sur la page Facebook de la commune, ainsi que sur le site internet qui a été entièrement renouvelé durant l'année. En effet, autant que possible, nous avons fait le choix de la communication et de la transparence.

* *

*

Parce que *Gouverner c'est prévoir*, nous avons su tirer les conséquences de l'inflation dès les prémices de celle-ci. Ainsi, nous avons fait le choix de valider plusieurs devis dès 2022 pour des travaux qui seront réalisés en 2023, évitant ainsi la hausse des matières premières. Je veux prendre l'exemple de la rénovation de la toiture de la Mairie. Cette rénovation sera réalisée par l'entreprise de Philippe AUTISSIER de Cosne d'Allier au cours de l'été 2023 et les travaux de voirie seront réalisés par l'entreprise ADN de Toulon sur Allier durant le deuxième trimestre 2023.

Je tiens à préciser que par un travail de fond et de sollicitations réalisé par l'équipe municipale et notre secrétaire que je salue, nous avons pu bénéficier, sur ce projet de rénovation de la mairie, d'un cercle vertueux où Le Theil a été soutenu financièrement par la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, le Conseil départemental de l'Allier, l'État, mais aussi je l'espère la région Auvergne-Rhône-Alpes. Leur soutien cumulé représente 80% du montant HT des travaux.

Ce cercle vertueux de confiance permis par l'aide des institutions qui nous entoure nous permet d'ores-et-déjà de poursuivre sur la voie de l'embellissement de notre commune pour l'année 2023.

De plus, à la différence de nombreuses communes, malheureusement pour elles, nous abordons 2023 financièrement serein. En effet, ayant souscrit à des contrats en tarifs réglementés (à l'exception de la salle des Moulins), la commune ne subira pas de hausse des prix de l'énergie en conséquence de la guerre en Ukraine. Nous sommes en attente de la réalisation des travaux nécessaires par la société ENEDIS pour un passage en tarif réglementé des contrats de la salle des moulins ce qui permettrait une économie significative des dépenses d'électricité.

Concrètement, nous souhaitons donc mettre en l'œuvre différents projets parmi lesquels la réalisation de logements locatifs. L'équipe municipale a déjà sollicité l'aide de l'ATDA pour étudier les potentialités d'un tel projet. Si les choses avancent bien, les dossiers pourront être déposés d'ici le mois de juin. De plus, différents travaux de rénovation des logements locatifs de la commune seront réalisés en fonction des besoins de chacun. La commune du Theil souhaite ainsi se saisir pleinement de l'opportunité financière que représente la création du « *Fonds vert* ». Ce fond spécial créé par l'État permettra de nous aider dans la mise aux normes et la rénovation thermique des bâtiments municipaux.

* *

*

Enfin, votre sécurité est, pour le Conseil municipal et moi-même, notre priorité. Il est une priorité à nos yeux de préserver la plénitude de notre village. Au-delà de la répression, cela passe également par une rénovation ainsi que le nettoyage des rues pour offrir un cadre de vie paisible à tous. Au cours de l'année, nous allons aménager un parking à proximité de notre cimetière pour permettre de sécuriser son accès et le stationnement aux alentours.

* *

*

Je ne serai pas plus long sur les projets pour Le Theil. Cependant notre commune aura la chance d'être traversé le mercredi 8 mars prochain par une étape de la célèbre course cycliste du Paris-Nice. Cette étape qui nous viendra de Saint-Amand-Montrond pour une arrivée en fin de journée à La-Loge-des Gardes.

Je vous donne rendez-vous le Samedi 18 Mars à 10h30, pour l'inauguration des aménagements de la Salle des Moulins et de ses extérieurs.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je fais le vœu que 2023 soit une année d'ambition et de réussite pour notre village. D'ambition et de réussite de nos artisans, commerçants, agriculteurs, éleveurs qui sont ceux qui donnent vie et fierté à notre village.

Très bonne année 2023 à toutes et tous !

* *

*

Il est venu le moment de mettre à l'honneur quatre femmes qui représentent la vitalité passée, présente mais aussi à venir de notre village. Elles ont été des forces vives de notre village et continue à faire office d'exemple d'engagement citoyen pour les générations présentes et futures. Eliane, Josette, Sylvie et Sabine ainsi que leurs conjoints je vous demande de venir vers nous.

* *

*

- Eliane, tu as été embauchée le 6 octobre 1984 au poste d'agent d'entretien puis au poste de cantinière de l'école en 1989, tu as quitté les fourneaux de l'école le 1^{er} Avril 2021. 37 années de service pour les enfants du Theil, nous pouvons que la remercier pour son professionnalisme et son dévouement. M. Malhuret, pouvez-vous lui remettre au nom de Madame la Préfète la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelons Argent pour les vingt premières années de service.

* *

*

- Josette, tu as été embauchée le 9 septembre 1989 au poste d'ATSEM, durant toute ta carrière tu as été au service de l'école et des différents instituteurs qui ont travaillé au Theil. Le 1^{er} septembre 2010, tu as fait valoir tes droits à la retraite. Pour autant, tu restes très active dans la vie de notre commune et je t'en remercie chaleureusement. Notre village a besoin de personnes dévouées et intéressées comme toi. M. Ferrand, pouvez-vous lui remettre au nom de Madame la Préfète la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelons Argent pour les vingt premières années de service.

* *

*

- Sylvie, tu as été embauché le 1^{er} octobre 1991 au poste de secrétaire de notre mairie. Tu es connue de tous les habitants. Depuis toutes ses années, tu as servi, conseiller, aider, accompagnée tant de personnes. Merci à toi pour ton professionnalisme et ton engagement pour les Theillois. M. DUMONT, pouvez-vous lui remettre au nom de Madame la Préfète la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelons Argent pour les vingt premières années de service.

* *

*

- Sabine, au sein de mon conseil municipal, tu es la plus ancienne, non par l'âge mais par ton engagement pour Le Theil, ton village. Tu as été élue conseillère municipale le 11 mars 2001 aux côtés de Raymond Blondin. Dès le début tu as été engagé au sein de la commune, tu es toujours prête pour t'investir pour notre village. Tu as le souci de bien faire pour rendre service aux habitants. Tu as été élue Adjointe le 11 septembre 2011. Je t'ai demandé de renouveler ce poste à mes côtés en Juillet 2020. C'est un réel plaisir de travailler avec toi, je sais que je peux compter sur toi. Depuis toujours, tu n'hésites pas à mettre en retrait ton intérêt personnel au profit de l'intérêt général des habitants du Theil. M. Monnet, pouvez-vous lui remettre au nom de Madame la Préfète la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelons Argent pour les vingt premières années de service.

Je vous remercie,